



Paris, le 24 Janvier 2024

NAO, SALAIRES 2024 : + 2,5%, LA PROPOSITION DE LA HONTE !!!

Mardi 23 janvier se tenait la deuxième séance de négociation annuelle obligatoire.

La Poste, avec le plus grand des mépris, a osé proposer des mesures indignes alors que les prix atteignent des sommets notamment les dépenses incompressibles : logement, énergie, alimentation, transport.

Avec une hausse des prix à la consommation de 4,9 % en moyenne en 2023 et même de 6,9 % pour l'alimentation depuis 2021, s'ajoute la dernière annonce sur l'électricité de + 10 %, les travailleur-ses ont perdu en pouvoir d'achat alors que les versements aux actionnaires du CAC 40 ont continué d'augmenter.

LA SITUATION EST DEVENUE INVIVABLE

À La Poste, la direction aggrave délibérément l'austérité salariale, pour augmenter toujours plus les profits qu'elle entend récupérer sur le dos des postiers (*plus de deux milliards cette année !!!*). Alors que la Poste bénéficie d'aides financières massives depuis plusieurs décennies (*CICE, exonérations de cotisations sur les bas salaires*), elle continue de maintenir les agents dans des conditions de vie difficiles. Qui dans la France de 2024, peut affirmer qu'il vit correctement avec un salaire inférieur à 1 700 euros ? C'est pourtant ce que perçoivent chaque mois 50% des postières et des postiers. Comment faire face dans ces conditions à l'augmentation du coût de la vie et à l'augmentation des factures incompressibles (*alimentation, chauffage, logement...*) ? La situation est devenue tellement tendue que nombre de collègues font le choix de quitter l'entreprise et La Poste se plaint de ne pas réussir à recruter notamment en Ile de France.

La CGT ne lâchera pas sur l'indispensable augmentation générale des salaires et des pensions car les postières et les postiers n'arrivent plus à vivre de leur travail !

La CGT appelle à faire du mois de février, un grand mois de mobilisation autour des salaires avec remises de pétition, débrayages, délégations, action de grève avec un temps fort de grève le jeudi 15 février, jour de la prochaine réunion de négociation.

L'attitude provocatrice de la direction à l'encontre de celles et ceux qui tiennent le service public postal à bout de bras est inacceptable.

**Pour La Poste c'est : on vous demande toujours plus et on vous paye toujours moins.
Et avec les Jeux Olympiques, les prix vont exploser en Ile de France. Comment va-t-on faire ?
La Poste doit en tenir compte. Cela ne doit pas durer !!!**

Continuons d'exiger :

- La revalorisation des salaires au moins égale à l'inflation
- Les premiers indices à 2 000 € brut minimum et le rajustement de tous les indices
- Le 13^{ème} mois
- Le paiement des primes sans conditions et leur intégration au salaire
- Le remboursement à 100% du Navigo et des frais de transport
- Un CDI Poste pour l'ensemble des agents en situation de précarité
- Une prime exceptionnelle pour les Jeux Olympiques

LE SALAIRE DOIT RÉPONDRE AUX BESOINS ET GARANTIR UN BON NIVEAU DE VIE

Le salaire doit garantir les moyens nécessaires à l'existence et permettre l'épanouissement des salariés par l'élévation de leur niveau de vie en dehors de tout autre élément de rémunération, par nature variable, et qui ne permettrait pas la réponse évolutive aux besoins. En ce sens, le salaire comporte une partie de salaire direct (*le net*) pour le mois, et une partie de salaire socialisé (*les cotisations*) pour la vie. Cela permet au salarié de continuer à percevoir un revenu en retraite, lorsqu'il sera malade, privé d'emploi... Les 2 rôles sont intimement liés car répondre aux besoins collectifs de Sécurité Sociale, c'est éviter les dépenses individuelles nécessaires à la réponse aux besoins (*hôpital, remboursements maladie, pensions de retraite...*).

POUR UN VÉRITABLE DROIT À LA CARRIÈRE

Pour la CGT, l'expérience acquise tout au long de la vie professionnelle, doit permettre à chaque postier, hors action de formation ou promotion particulière, d'obtenir au minimum le doublement de son salaire d'embauche. C'est pourquoi la CGT revendique une grille de rémunération unique pour tous les postiers du groupe La Poste débutant à 2 000 € brut pour un agent embauché sans diplôme. Cette grille est basée sur la reconnaissance des diplômes et qualifications acquises à l'embauche et tout au long de la carrière. La CGT revendique également un volet promotionnel beaucoup plus important basé sur les qualifications et non au bon vouloir du « *petit chef* ».

SEULE L'ACTION COLLECTIVE FERA ABOUTIR LES REVENDICATIONS

La CGT FAPT appelle l'ensemble des salariés à se syndiquer à la CGT et à s'organiser pour construire un rapport de force durable.

Faisons du mois de février, un grand mois de mobilisation autour des salaires avec remises de pétition, débrayages, délégations, action de grève avec un temps fort le 15 février, jour de la prochaine réunion de négociation.

Dans chaque service, construisons des cahiers revendicatifs et débattons des poursuites du processus de lutte le plus unitairement possible.



Bulletin d'Adhésion

Je soussigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Mme Mlle Mr NOM _____ Prénom _____
Adresse _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Adresse Mail : _____ Téléphone : _____
N° de Sécurité Sociale : _____
Entreprise : _____
Site et ville : _____
Classifications (1) : Employé, Technicien, AM, Cadres, _____ Grade : _____
Fonction / Métier : _____ Indice ou coefficient : _____ Salaire net : _____
Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : _____ jour _____ mois _____ année
Temps Complet Temps Partiel

A _____, le _____ Signature : _____

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI NON
(1) Rayer les mentions inutiles



Codifications

(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Départemental : _____

Section : _____

Activités Postales
Activités Télécom

Catégories

Cadres
Retraités
Pré-retraités
Fonctionnaire
CDI
Autres : _____

Activités

Commerciale
Gestion
Technique
Acheminement
Distribution
Colis
Guichet
Service Financier
Informatique
Centre d'Appel

Cotisation Mensuelle 1 %